

**Assemblée générale**

Cinquantième session

Distr. Générale

21 août 1996

Original : anglais

**Point 135 de l'ordre du jour****Financement de la Mission des Nations Unies  
pour l'assistance au Rwanda****Rapport du Secrétaire général****Additif***Résumé*

La Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a été créée par le Conseil de sécurité le 5 octobre 1993. Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la MINUAR pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995. Le montant brut des dépenses engagées au cours de cette période s'est élevé à 95 012 800 dollars (montant net : 93 098 500 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 1 672 600 dollars (montant net : 1 782 100 dollars) par rapport aux prévisions de dépenses révisées figurant dans l'annexe III au rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUAR daté du 1er novembre 1995 (A/50/712). Le montant total du solde inutilisé, représentant la différence entre le montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) mis en recouvrement pour la période allant du 10 juin au 8 décembre 1995, conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale en date du 12 juillet 1995, et les dépenses pour la période considérée, s'élève, en chiffres bruts, à 4 615 400 dollars (soit 4 409 500 dollars en chiffres nets).

Les mesures que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquantième session sont exposées au paragraphe 8 du présent rapport et consistent à :



- a) Proroger jusqu'au 31 décembre 1995 l'exercice financier allant du 10 juin au 8 décembre 1995, pour lequel un montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) avait précédemment été mis en recouvrement conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale;
- b) Prendre une décision concernant le solde inutilisé d'un montant brut de 4 615 400 dollars (montant net : 4 409 500 dollars) restant du montant mis en recouvrement pour la période allant du 10 juin au 8 décembre 1995 conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1 - 4	4
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 .....	5 - 7	4
III. Mesures à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquantième session .....	8	5

### *Annexes*

I. Exécution du budget pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 : état récapitulatif .....		6
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 : renseignements complémentaires .....		11
III. A. Personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 .....		18
B. Graphiques : personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 .....		19
IV. Personnel civil : effectif autorisé et effectif déployé pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 .....		22
V. Déploiement prévu et déploiement effectif des hélicoptères et des avions pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 .....		23

## I. Introduction

1. On se souviendra que le montant brut des dépenses initialement prévues au titre du financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995, telles qu'elles ont été présentées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et qui figurent à l'annexe VI de son rapport daté du 30 mars 1995 (A/49/501/Add.1), s'élevait à 140 389 400 dollars (montant net : 137 843 400 dollars) et était fondé sur les hypothèses découlant du mandat de la Mission à l'époque.
2. En application de la résolution 997 (1995) du Conseil de sécurité en date du 9 juin 1995, dans laquelle le Conseil a, entre autres, modifié le mandat de la MINUAR et décidé de le proroger jusqu'au 8 décembre 1995, et autorisé une réduction de ses effectifs, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 49/20 B du 12 juillet 1996, à titre intérimaire, en attendant de recevoir les prévisions de dépenses révisées, d'ouvrir pour inscription au Compte spécial de la MINUAR un crédit d'un montant brut total de 109 951 900 dollars (montant net : 107 584 300 dollars) pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995, et de répartir entre les États Membres un montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) pour la période allant du 10 juin au 8 décembre 1995.
3. Les prévisions de dépenses révisées de la MINUAR pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 figurent dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUAR daté du 1er novembre 1995 (A/50/712, annexe III). Leur montant brut s'élève à 96 685 400 dollars (montant net : 94 880 600 dollars), ce qui représente 2 942 800 dollars de moins en chiffres bruts (2 627 400 dollars en chiffres nets) que le montant répartis entre les États Membres conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale.
4. Après avoir examiné la demande d'approbation des prévisions de dépenses révisées au titre du fonctionnement de la MINUAR pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995, contenue dans le document A/50/712/Add.1 du 8 mars 1996, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans son rapport daté du 17 avril 1996 (A/50/936), a recommandé à l'Assemblée d'attendre qu'un rapport final sur l'exécution du budget pour la période considérée soit présenté avant d'approuver cette demande.

## II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995

5. On trouvera dans l'annexe I au présent rapport, par rubrique budgétaire, les ressources prévues au titre du financement de la MINUAR pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995, basées sur les prévisions révisées contenues dans le rapport du Secrétaire général du 1er novembre 1995 (A/50/712), et les dépenses correspondantes. Des renseignements complémentaires concernant ces dépenses sont donnés à l'annexe II. L'annexe III donne des indications sur le déploiement prévu et le déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil et l'annexe IV les chiffres relatifs aux effectifs approuvés ainsi qu'aux effectifs déployés en ce qui concerne le personnel civil.
6. Le montant brut des prévisions de dépenses révisées pour cette période s'élève à 96 685 400 dollars (montant net : 94 880 600). Le montant brut des dépenses s'est élevé à 95 012 800 dollars (montant net : 93 098 500 dollars) ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 1 672 600 dollars (montant net : 1 782 100 dollars). Compte tenu du montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) mis en recouvrement auprès des États Membres conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale, le montant total du solde inutilisé pour la période considérée s'élève à 4 615 400 dollars en chiffres bruts (4 409 500 dollars en chiffres nets), ainsi qu'on peut le voir dans le tableau ci-après.

**Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR)**

**Crédit ouvert, montant mis en recouvrement et dépenses  
 pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédit ouvert</i>	<i>Montant mis en recouvrement</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total du solde inutilisé</i>
	<i>10 juin au 31 décembre 1995 (résolution 49/20 B)</i>	<i>10 juin au 8 décembre 1995 (résolution 49/20 B)</i>	<i>10 juin au 31 décembre 1995 (A/50/712)</i>	<i>10 juin au 31 décembre 1995 (A/50/712/Add.3)</i>	<i>10 juin au 31 décembre 1995 (A/50/712/Add.3)</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2)-(4)
Montant brut	109 951,9	99 628,2	96 685,4	95 012,8	4 615,4
Montant net	107 584,3	97 508,0	94 880,6	93 098,5	4 409,5

7. Le solde inutilisé résulte principalement du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu aux rubriques ci-après : contingents (s'agissant des dépenses au titre des rations et du déploiement, de la relève et du rapatriement); locaux/hébergement et transports (en raison de la réduction autorisée des effectifs de la MINUAR et du regroupement des contingents opéré par la suite); opérations aériennes (en raison de la diminution des dépenses au titre de la location/affrètement d'avions et de la réduction de la consommation de carburant); et fret aérien et de surface (du fait que les frais de transport du matériel appartenant aux contingents ont été sensiblement moins élevés que prévu). Ces économies ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des dépenses au titre du personnel militaire et du personnel civil, due à des changements concernant les contingents et au fait que des fonctionnaires internationaux sont restés dans la zone de la Mission pour un total de 47 mois de travail supplémentaires, et des dépenses au titre des transmissions, du matériel divers et des fournitures et services en raison de besoins imprévus de matériel et de services au cours de la période considérée et du large recours aux communications par satellite pendant le retrait des troupes de la MINUAR.

### III. Mesures à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquantième session

8. À sa cinquantième session, l'Assemblée générale devra prendre les mesures ci-après en ce qui concerne le financement de la MINUAR :
- Proroger jusqu'au 31 décembre 1995 l'exercice financier allant du 10 juin au 8 décembre 1995, pour lequel un montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) avait précédemment été mis en recouvrement conformément à la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale en date du 12 juillet 1995;
  - Réduire les crédits ouverts pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995, pour tenir compte du montant brut de 99 628 200 dollars (montant net : 97 508 000 dollars) mis en recouvrement conformément au paragraphe 10 de la résolution 49/20 B de l'Assemblée générale;
  - Prendre une décision concernant l'affectation du solde inutilisé d'un montant brut de 4 615 400 dollars (montant net : 4 409 500 dollars) restant du montant mis en recouvrement pour la période allant du 10 juin au 8 décembre 1995.

**Annexe I**  
**Exécution du budget pendant la période allant**  
**du 10 juin au 31 décembre 1995 : état récapitulatif**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant réparti (suite aux prévisions révisées, A/50/712)</i> (1)	<i>Dépenses non renouvelables</i> (2)	<i>Dépenses renouvelables</i> (3)	<i>Dépenses totales</i> (4) = (2) + (3)	<i>Économies/ (dépassements)</i> (5) = (1) - (4)
<b>1. Personnel militaire</b>					
<i>(a) Observateurs militaires</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	5 739,4	—	5 907,7	5 907,7	(168,3)
Frais de voyage	266,0	—	670,9	670,9	(404,9)
Indemnité d'habillement et d'équipement	33,4	—	27,1	27,1	6,3
<b>Total partiel</b>	<b>6 038,8</b>	<b>—</b>	<b>6 605,7</b>	<b>6 605,7</b>	<b>(566,9)</b>
<i>(b) Contingents</i>					
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	18 816,1	—	19 264,3	19 264,3	(448,2)
Détente et loisirs	225,5	—	392,3	392,3	(166,8)
Rations	7 629,5	—	6 198,6	6 198,6	1 430,9
Indemnité journalière	718,5	—	724,7	724,7	(6,2)
Indemnité de repas et de logement	406,9	—	724,6	724,6	(317,7)
Déploiement, relève et rapatriement	4 699,0	—	3 554,5	3 554,5	1 144,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	1 288,4	—	1 318,8	1 318,8	(30,4)
Autres voyages autorisés	40,0	—	—	—	40,0
<b>Total partiel</b>	<b>33 823,9</b>	<b>—</b>	<b>32 177,8</b>	<b>32 177,8</b>	<b>1 646,1</b>
<i>(c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>					
Matériel appartenant aux contingents	2 029,6	—	2 029,6	2 029,6	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	714,7	—	714,7	714,7	—
<b>Total partiel</b>	<b>2 744,3</b>	<b>—</b>	<b>2 744,3</b>	<b>2 744,3</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>42 607,0</b>	<b>—</b>	<b>41 527,8</b>	<b>41 527,8</b>	<b>1 079,2</b>
<b>2. Personnel civil</b>					
<i>(a) Police civile</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	1 591,3	—	1 472,7	1 472,7	118,6
Frais de voyage	98,4	—	155,1	155,1	(56,7)
Indemnité d'habillement et d'équipement	8,9	—	8,9	8,9	—
<b>Total partiel</b>	<b>1 698,6</b>	<b>—</b>	<b>1 636,7</b>	<b>1 636,7</b>	<b>61,9</b>

	Montant réparti (suite aux prévisions révisées, A/50/712) (1)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses renouvelables (3)	Dépenses totales (4) = (2) + (3)	Économies/ (dépassements) (5) = (1) - (4)
<i>(b) Personnel international et personnel local</i>					
Traitements du personnel international	5 080,8	—	5 443,1	5 443,1	(362,3)
Traitements du personnel local	574,8	—	684,8	684,8	(110,0)
Consultants	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	—	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	3 181,2	—	3 811,4	3 811,4	(630,2)
Indemnité de subsistance (missions)	3 475,0	—	3 285,3	3 285,3	189,7
Autres voyages autorisés	57,0	—	206,1	206,1	(149,1)
<b>Total partiel</b>	<b>12 368,8</b>	<b>—</b>	<b>13 430,7</b>	<b>13 430,7</b>	<b>(1 061,9)</b>
<i>(c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—
<i>(d) Volontaires des Nations Unies</i>	1 806,3	—	1 806,3	1 806,3	—
<i>(e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—
<i>(f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>15 873,7</b>	<b>—</b>	<b>16 873,7</b>	<b>16 873,7</b>	<b>(1 000,0)</b>
<b>3. Locaux/hébergement</b>					
Location de locaux	2 761,0	—	3 014,0	3 014,0	(253,0)
Aménagement et rénovation des locaux	461,0	289,6	—	289,6	171,4
Fournitures d'entretien	402,0	—	805,1	805,1	(403,1)
Services d'entretien	301,5	—	4,6	4,6	296,9
Éclairage, chauffage, énergie et eau	402,0	—	107,2	107,2	294,8
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	670,0	99,3	—	99,3	570,7
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>4 997,5</b>	<b>388,9</b>	<b>3 930,9</b>	<b>4 319,8</b>	<b>677,7</b>
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>					
—	—	—	—	—	—
<b>5. Transports</b>					
Achat de véhicules	196,5	196,5	—	196,5	—
Location de véhicules	478,4	—	321,0	321,0	157,4
Matériel d'atelier	28,0	7,1	—	7,1	20,9
Pièces de rechange, réparations et entretien	1 457,5	—	946,0	946,0	511,5
Carburants et lubrifiants	3 164,0	—	2 434,9	2 434,9	729,1
Assurance	120,9	—	102,8	102,8	18,1
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>5 445,3</b>	<b>203,6</b>	<b>3 804,7</b>	<b>4 008,3</b>	<b>1 437,0</b>

	<i>Montant réparti (suite aux prévisions révisées, A/50/712) (1)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (2)</i>	<i>Dépenses renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses totales (4) = (2) + (3)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (5) = (1) - (4)</i>
<b>6. Opérations aériennes</b>					
<i>(a) Hélicoptères</i>					
Location/affrètement	2 620,3	—	2 643,3	2 643,3	(23,0)
Carburants et lubrifiants	304,0	—	401,9	401,9	(97,9)
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>2 924,3</b>	<b>—</b>	<b>3 045,2</b>	<b>3 045,2</b>	<b>(120,9)</b>
<i>(b) Avions</i>					
Location/affrètement	2 614,0	—	2 582,7	2 582,7	31,3
Carburants et lubrifiants	780,9	—	445,7	445,7	335,2
Déploiement/retrait	8,0	8,0	—	8,0	—
Peinture/préparation	2,0	2,0	—	2,0	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	81,1	—	162,1	162,1	(81,0)
<b>Total partiel</b>	<b>3 486,0</b>	<b>10,0</b>	<b>3 190,5</b>	<b>3 200,5</b>	<b>285,5</b>
<i>(c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	110,7	—	182,5	182,5	(71,8)
<i>(d) Autres dépenses</i>					
Service et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	541,0	—	400,2	400,2	140,8
Citernes à carburant	—	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>541,0</b>	<b>—</b>	<b>400,2</b>	<b>400,2</b>	<b>140,8</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>7 062,0</b>	<b>10,0</b>	<b>6 818,4</b>	<b>6 828,4</b>	<b>233,6</b>
<b>7. Opérations navales</b>	—	—	—	—	—
<b>8. Transmissions</b>					
<i>(a) Éléments complémentaires</i>					
Matériel de transmissions	—	73,9	—	73,9	(73,9)
Pièces de rechange et fournitures	188,7	—	432,5	432,5	(243,8)
Matériel d'atelier et d'essai	—	26,4	—	26,4	(26,4)
Communications par réseaux commerciaux	466,4	—	546,4	546,4	(80,0)
<b>Total partiel</b>	<b>655,1</b>	<b>100,3</b>	<b>978,9</b>	<b>1 079,2</b>	<b>(424,1)</b>
<i>(b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—	—	—
<b>Total, rubrique 8</b>	<b>655,1</b>	<b>100,3</b>	<b>978,9</b>	<b>1 079,2</b>	<b>(424,1)</b>



	Montant réparti (suite aux prévisions révisées, A/50/712) (1)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses renouvelables (3)	Dépenses totales (4) = (2) + (3)	Économies/ (dépassements) (5) = (1) - (4)
<b>9. Matériel divers</b>					
Mobilier de bureau	—	13,2	—	13,2	(13,2)
Matériel de bureau	12,8	125,5	—	125,5	(112,7)
Matériel informatique	—	50,1	—	50,1	(50,1)
Groupes électrogènes	—	34,9	—	34,9	(34,9)
Matériel d'observation	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	60,3	—	60,3	(60,3)
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	0,9	—	0,9	(0,9)
Matériel d'hébergement	13,7	34,2	—	34,2	(20,5)
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—
Matériel divers	110,0	34,5	—	34,5	75,5
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	100,5	—	172,1	172,1	(71,6)
Matériel d'épuration de l'eau	—	50,3	—	50,3	(50,3)
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>237,0</b>	<b>403,9</b>	<b>172,1</b>	<b>576,0</b>	<b>(339,0)</b>
<b>10. Fournitures et services</b>					
<i>(a) Services divers</i>					
Vérification des comptes	35,5	—	82,7	82,7	(47,2)
Services contractuels	10 388,4	—	9 732,9	9 732,9	655,5
Services de sécurité	—	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	30,0	—	160,0	160,0	(130,0)
Demandes d'indemnisation et règlements	50,0	—	167,4	167,4	(117,4)
Dépenses de représentation	6,0	—	6,0	6,0	—
Autres services	13,4	—	695,5	695,5	(682,1)
<b>Total partiel</b>	<b>10 523,3</b>	<b>—</b>	<b>10 844,5</b>	<b>10 844,5</b>	<b>(321,2)</b>
<i>(b) Fournitures diverses</i>					
Papeterie et fournitures de bureau	268,0	—	200,1	200,1	67,9
Fournitures médicales	140,4	—	168,8	168,8	(28,4)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	167,5	—	140,5	140,5	27,0
Abonnements	3,4	—	6,6	6,6	(3,2)
Fournitures électriques	—	—	—	—	—

	<i>Montant réparti (suite aux prévisions révisées, A/50/712) (1)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (2)</i>	<i>Dépenses renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses totales (4) = (2) + (3)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (5) = (1) - (4)</i>
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	231,8	—	223,2	223,2	8,6
Fournitures pour la défense des périmètres	50,0	—	1,5	1,5	48,5
Cartes d'état-major	—	—	4,8	4,8	(4,8)
Intendances et magasins	134,0	—	218,3	218,3	(84,3)
<b>Total partiel</b>	<b>995,1</b>	<b>—</b>	<b>963,8</b>	<b>963,8</b>	<b>31,3</b>
<b>Total, rubrique 10</b>	<b>11 518,4</b>	<b>—</b>	<b>11 808,3</b>	<b>11 808,3</b>	<b>(289,9)</b>
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>12. Programmes d'information</b>					
Fournitures et accessoires	87,7	11,9	—	11,9	75,8
<b>13. Programmes de formation</b>					
Supports pédagogiques	35,0	—	—	—	35,0
<b>14. Programmes de déminage</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>16. Fret aérien et de surface</b>					
Transport du matériel appartenant aux contingents	3 824,0	—	1 873,2	1 873,2	1 950,8
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 415,0	—	3 069,0	3 069,0	(1 654,0)
<b>Total, rubrique 16</b>	<b>5 239,0</b>	<b>—</b>	<b>4 942,2</b>	<b>4 942,2</b>	<b>296,8</b>
<b>17. Système intégré de gestion</b>	<b>71,6</b>	<b>—</b>	<b>71,6</b>	<b>71,6</b>	<b>—</b>
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	<b>1 051,3</b>	<b>—</b>	<b>1 051,3</b>	<b>1 051,3</b>	<b>—</b>
<b>19. Contributions du personnel</b>	<b>1 804,8</b>	<b>—</b>	<b>1 914,3</b>	<b>1 914,3</b>	<b>(109,5)</b>
<b>Total, rubriques 1 à 19</b>	<b>96 685,4</b>	<b>1 118,6</b>	<b>93 894,2</b>	<b>95 012,8</b>	<b>1 672,6</b>
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	<b>(1 804,8)</b>	<b>—</b>	<b>(1 914,3)</b>	<b>(1 914,3)</b>	<b>109,5</b>
<b>21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubriques 20 et 21</b>	<b>(1 804,8)</b>	<b>—</b>	<b>(1 914,3)</b>	<b>(1 914,3)</b>	<b>109,5</b>
Montant brut des ressources nécessaires	96 685,4	1 118,6	93 894,2	95 012,8	1 672,6
Montant net des ressources nécessaires	94 880,6	1 118,6	91 979,9	93 098,5	1 782,1
<b>22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>94 880,6</b>	<b>1 118,6</b>	<b>91 979,9</b>	<b>93 098,5</b>	<b>1 782,1</b>

## Annexe II

### Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 : renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

*Économies/  
(dépassements)*

#### 1. Personnel militaire

*a) Observateurs militaires . . . . . (566 900)*

1. On trouvera à l'annexe III des informations détaillées sur le déploiement prévu et le déploiement effectif des observateurs militaires durant la période considérée.
2. Pour établir les prévisions de dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour les observateurs militaires, on est parti de l'hypothèse qu'une quarantaine d'observateurs seraient logés et recevraient par conséquent une indemnité de subsistance d'un montant réduit. Au cours de la période considérée, toutefois, il n'a pas été possible de trouver de logements appropriés à un coût rentable. Tous les observateurs ont donc reçu le montant total de l'indemnité de subsistance, et il a fallu 168 300 dollars de plus à cette rubrique.
3. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 404 900 dollars ont été engagées au titre des frais de voyage du fait que a) le nombre d'observateurs relevés a été supérieur aux prévisions (135 au lieu de 100); b) il fallu rapatrier quatre observateurs, opération pour laquelle aucun montant n'avait été prévu au budget; c) des dépenses d'un montant de 81 800 dollars engagées durant le mandat précédent ont été comptabilisées au cours de la période considérée.
4. L'économie d'un montant de 6 300 dollars réalisée au titre de l'indemnité d'habillement et d'équipement des observateurs militaires reflète le montant effectif des dépenses à cette rubrique.

*b) Contingents . . . . . 1 646 100*

5. On trouvera à l'annexe III des informations détaillées sur le déploiement prévu et le déploiement effectif des contingents durant la période considérée.
6. Le montant prévu pour rembourser aux gouvernements les dépenses afférentes aux contingents pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995 avait été calculé sur la base d'un total de 561 351 jours-personne. Le calendrier de retrait des contingents ayant été modifié, les effectifs déployés au cours de la période considérée ont représenté au total 574 500 jours-personne, tous grades confondus, soit 13 149 jours-personne de plus que prévu.
7. Les dépassements au titre des remboursements aux gouvernements aux taux standard (448 200 dollars), de l'indemnité d'habillement et d'équipement (30 400 dollars) et de l'indemnité journalière (6 200 dollars) sont imputables au changement susmentionné dans le calendrier de retrait des contingents.
8. Le dépassement de 166 800 dollars enregistré à la rubrique Détente et loisirs s'explique par le fait que des dépenses d'un montant total de 392 300 dollars ont été engagées pour a) verser une indemnité pour congé de détente aux membres des contingents (290 100 dollars) et b) acheter du matériel de sport et financer d'autres activités de détente et de loisirs (102 200 dollars).
9. À la rubrique Indemnité de repas et de logement, des ressources avaient été prévues pour verser une indemnité de repas aux officiers d'état major seulement. Au cours de la période considérée, toutefois, cette indemnité a également été versée aux membres de la police militaire et de la compagnie de génie de service en dehors des heures d'ouverture normales de la cantine, ce qui a entraîné un dépassement de 317 700 dollars à cette rubrique. Il n'aurait pas été rentable de conclure d'autres arrangements avec l'entrepreneur assurant les services de restauration pour les membres des contingents.

10. Un montant de 40 000 dollars destiné à couvrir les frais de voyage que quatre militaires chargés du contrôle des mouvements devaient effectuer à Mombasa et à Dar Es-Salaam pour y inspecter des conteneurs transférés de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (ONUSOM II) avait été prévu au titre des autres voyages autorisés à la rubrique Personnel international et personnel local.
11. Le montant prévu pour couvrir le coût des rations des membres des contingents a été entièrement utilisé, sur la base des dispositions contenues dans une lettre d'attribution (jusqu'au 4 juillet 1995) et d'un marché passé par l'ONU après cette date. Les économies d'un montant net de 1 430 900 dollars qui ont été enregistrées s'expliquent par le fait que le coût des rations fournies en juin 1995 a été inscrit dans les comptes de la période correspondant au mandat précédent, qui a pris fin le 10 juin 1995, et que la consommation d'eau en bouteille a été moins élevée que prévu.
12. Les ressources prévues à la rubrique Déploiement, relève et rapatriement devaient permettre de couvrir les frais de voyage à l'occasion du rapatriement de 4 990 soldats et de la relève de 3 099 soldats. En réalité, 3 850 soldats seulement ont été rapatriés et 850 relevés, d'où une économie d'un montant de 1 144 500 dollars à cette rubrique.
- c) *Autres dépenses afférentes aux contingents* . . . . . —
13. Le montant de 2 029 600 dollars prévu au titre du matériel appartenant aux contingents et celui de 714 700 dollars prévu au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité ont été intégralement engagés pour couvrir les demandes d'indemnisation en cours et éventuelles.
- 2. Personnel civil**
- a) *Police civile* . . . . . 61 900
14. On trouvera à l'annexe III des renseignements détaillés sur le déploiement prévu et le déploiement effectif des policiers civils et à l'annexe IV l'effectif autorisé et l'effectif déployé au cours de la période considérée.
15. Un montant avait été prévu en vue du déploiement d'un effectif maximum, de 87 policiers civils au cours de la période considérée. Comme on peut le voir à l'annexe IV, le nombre effectif de policiers civils déployés a été de 69 en moyenne, d'où une économie d'un montant de 118 600 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions). Le dépassement de 56 700 dollars enregistré au titre des frais de voyage à la rubrique Police civile correspond aux frais de rapatriement de 56 policiers civils, pour lesquels aucun montant n'avait été prévu au budget.
- b) *Personnel international et personnel local* . . . . . (1 061 900)
16. On trouvera à l'annexe III des informations détaillées sur le déploiement prévu et le déploiement effectif du personnel international et du personnel local, et à l'annexe IV les chiffres relatifs à l'effectif autorisé et à l'effectif déployé au cours de la période considérée.
17. Des ressources avaient été prévues pour financer les traitements d'un effectif maximum de 212 fonctionnaires internationaux (48 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 82 agents des services généraux, 20 agents de sécurité et 62 agents du Service mobile), pour un total de 1 312 mois-personne. Les dépassements enregistrés au titre des traitements du personnel international (362 300 dollars) et des dépenses communes de personnel (630 200 dollars) étaient imputables à plusieurs facteurs. Le nombre d'agents du Service mobile, qui devait être ramené de 85 à 62 au 10 juin 1995, puis à 53 au 31 décembre 1995, n'a pas été réduit comme prévu parce qu'il a fallu garder du personnel expérimenté pour préparer la liquidation de la Mission. Le fait que le nombre d'agents du Service mobile a été supérieur aux prévisions a été compensé en partie par la réduction du nombre d'agents de sécurité déployés au cours de la période considérée, comme on peut le voir à l'annexe IV. En définitive, le nombre effectif de mois de travail de fonctionnaires internationaux (1 359) a été supérieur de 47 au chiffre prévu au budget. Le dépassement de 110 000 dollars enregistré au titre des traitements du personnel local est imputable au fait que la Mission a engagé de la main-d'oeuvre occasionnelle pour mener à bien des travaux de construction en cours et d'autres tâches ne nécessitant pas de compétences spécialisées (en moyenne, 75 personnes par mois), pour lesquels des ressources avaient initialement été prévues à la rubrique Construction de locaux/bâtiments préfabriqués.

18. Le dépassement de 149 100 dollars à la rubrique Autres voyages autorisés est imputable aux activités liées à la réception et à l'inspection des avoirs transférés d'ONUSOM II et de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et à l'expédition d'avoirs appartenant à la MINUAR, pour lesquelles des militaire chargés du contrôle des mouvements et du personnel logistique ont dû se rendre à Nairobi et Mombasa (Kenya) et à Dar es-Salaam.
19. Les économies d'un montant de 189 700 dollars réalisées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) résultent du fait qu'il n'a pas été nécessaire de payer l'indemnité correspondant à environ 3 300 jours-personne pour les périodes pendant lesquelles des fonctionnaires internationaux en mission ou en congé dans les foyers ne se sont pas trouvés dans la zone de la Mission.
  - c) *Volontaires des Nations Unies* . . . . . —
20. On trouvera à l'annexe III des informations détaillées sur le déploiement prévu et le déploiement effectif des Volontaires des Nations Unies, et à l'annexe IV les chiffres relatifs à l'effectif autorisé et à l'effectif déployé au cours de la période considérée.
21. Des ressources avaient été prévues pour le déploiement de 70 Volontaires des Nations Unies, à raison d'un coût mensuel de 4 023 dollars par Volontaire. Bien qu'en moyenne, 67 Volontaires seulement aient été déployés (voir annexe IV), les ressources prévues à cette rubrique ont été utilisées intégralement du fait que les dépenses se rapportant à la période allant du 1er au 9 juin 1995 ont été comptabilisées au cours de la période à l'examen.
  3. **Locaux/hébergement** . . . . . 677 700
22. Au cours de la période considérée, après la réduction autorisée des effectifs militaires de la MINUAR et le rapatriement de 3 850 soldats, les contingents restants qui étaient déployés dans diverses zones du Rwanda ont été regroupés, en formations de la taille d'une compagnie, dans quatre lieux de déploiement (Kibungo, Gikongoro, Cyangugu et Nyuondo), ainsi qu'à Kigali. Les dépenses d'un montant de 3 014 000 dollars engagées au titre de la location de locaux font apparaître un dépassement d'un montant de 253 000 dollars s'expliquant par le fait que le coût de la location de chambres à l'hôtel Méridien a été plus élevé que prévu et qu'il a fallu louer des logements pour la compagnie du génie. Le dépassement de 403 100 dollars à la rubrique Fournitures d'entretien s'explique par le fait qu'il a fallu effectuer d'importants travaux de réparation dans les locaux libérés avant de les restituer à leurs propriétaires, et que le coût des fournitures et du matériel nécessaires pour le camp destiné à loger le agents contractuels, pour lequel des crédits avaient initialement été prévus au titre de la construction de locaux/bâtiments préfabriqués, a été inscrit à cette rubrique.
23. Des économies d'un montant de 171 400 dollars ont été réalisées au titre du programme d'aménagement et de rénovation visant à remettre les locaux loués dans leur état initial parce que du personnel appartenant aux contingents et de la main-d'oeuvre locale ont été employés, sous la supervision de la gestion des bâtiments de la Mission, pour exécuter certains projets quand il n'était pas rentable de faire appel à des entreprises de construction. Des économies d'un montant de 296 900 dollars et de 294 800 dollars ont été réalisées au titre des services d'entretien et de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau, respectivement, du fait que les locaux loués ont été libérés plus vite que prévu et que les membres des contingents de la MINUAR ont été regroupés dans les locaux libérés par les contingents rapatriés. L'économie d'un montant de 570 700 dollars réalisée à la rubrique Construction de locaux/bâtiments préfabriqués s'explique par le fait que l'on a utilisé des fournitures et des matériaux comptabilisés à la rubrique Fournitures d'entretien et que l'on a employé de la main-d'oeuvre occasionnelle au lieu de faire appel à des entrepreneurs de l'extérieur.
  4. **Remises en état des infrastructures** . . . . . —
24. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.
  5. **Transports** . . . . . 1 437 000
25. Les ressources prévues pour l'achat d'une grue et de camionnettes ont été intégralement utilisées au cours de la période considérée.

26. Compte tenu de la réduction autorisée du personnel militaire de la MINUAR et du regroupement des unités restantes dans un nombre plus restreint de lieux de déploiement, les véhicules de la Mission n'ont pas été utilisés autant que précédemment et ont donc moins souffert. En outre, les véhicules blindés appartenant à la Mission ou loués par elle et ceux appartenant aux contingents ont été peu utilisés, ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 729 100 dollars au titre des carburants et lubrifiants, de 511 500 dollars au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien et de 20 900 dollars au titre du matériel d'atelier. Le montant prévu au titre de l'assurance pour couvrir le coût d'une assurance locale supplémentaire n'a pas été utilisé, ce qui a permis d'économiser 18 100 dollars à cette rubrique.
27. Les ressources prévues au titre de la location de véhicules devaient permettre de louer quatre camions de 4 tonnes, trois grues lourdes et un camion pour charger des conteneurs pendant toute la période considérée et des camions-citernes (eau) et du matériel de distribution d'eau jusqu'au 18 octobre 1995. Sur la base des besoins opérationnels, les grues lourdes et le camion pour charger des conteneurs ont été loués pendant trois mois seulement, tandis que les camions-citernes et le matériel de distribution d'eau l'ont été jusqu'au 31 décembre 1995. En outre, deux camions de 4 tonnes seulement ont été loués au lieu de quatre, ce qui a permis d'économiser 157 400 dollars au titre de la location de véhicules.
- 6. Opérations aériennes**
- a) *Hélicoptères* . . . . . (120 900)
28. Les dispositions contractuelles concernant la location de cinq hélicoptère B-212 pour la période allant du 10 juin au 31 octobre 1995 et de trois hélicoptères B-212 pour la période allant du 1er novembre au 31 décembre 1995 ont été exécutées comme prévu. Toutefois, l'augmentation des coûts mensuels moyens de location, bien qu'elle ait été en partie contrebalancée par la non-utilisation de la totalité des heures de vol supplémentaires prévues au budget, s'est traduite par un dépassement de 23 000 dollars à la rubrique Location/affrètement. Le dépassement de 97 900 dollars enregistré au titre des carburants et lubrifiants est imputable au fait que le coût effectif du carburant a été en moyenne de 1,45 dollar le gallon au lieu de 1,22 dollar comme prévu. On trouvera à l'annexe V des informations concernant l'utilisation prévue et l'utilisation effective des hélicoptères et du carburant.
- b) *Avions* . . . . . 285 500
29. Un appareil lourd L-100 de transport de marchandises et un appareil léger B-200 de transport de passagers ont été utilisés comme prévu dans les prévisions de dépenses révisées. L'économie nette d'un montant de 31 300 dollars enregistrée à la rubrique Location/affrètement résulte du fait que les coûts mensuels moyens de location ont été moins élevés que prévu, mais elle a été en partie contrebalancée par un dépassement au titre des heures de vol supplémentaires. L'économie nette d'un montant de 335 200 dollars réalisée au titre des carburants et lubrifiants résulte du fait que la consommation effective a été inférieure aux prévisions. Le montant prévu pour la peinture et la préparation de l'appareil B-200 a été pleinement utilisé. Il a fallu 81 000 dollars de plus à la rubrique Assurance responsabilité et risques de guerre parce que l'assurance du L-100 a coûté plus cher que prévu. On trouvera à l'annexe V des informations concernant l'utilisation prévue et l'utilisation effective des appareils commerciaux.
- c) *Indemnité de subsistance des équipages* . . . . . (71 800)
30. Il a fallu 71 800 dollars de plus à cette rubrique en raison des paiements effectués aux équipages des avions pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu au budget.
- d) *Autres dépenses* . . . . . 140 800
31. Compte tenu du coût effectif des frais d'atterrissage et de manutention au sol, un montant de 140 800 dollars a été économisé à cette rubrique.
- 7. Opérations navales** . . . . . —
32. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.

## 8. Transmissions

- a) *Éléments complémentaires* . . . . . (424 100)
33. Aucun crédit n'avait été prévu au budget pour l'achat de matériel de transmissions et de matériel d'atelier et d'essai. Dans la mesure toutefois où il s'est avéré nécessaire de remplacer du matériel défectueux et de procéder à des travaux d'entretien courants, ainsi que de réparer le réseau de transmissions de la Mission au cours de la période à l'examen, il a fallu acheter divers éléments complémentaires (terminaux radio VHF, téléphones, matériel d'essai et de diagnostic) pour un montant de 73 900 dollars au titre du matériel de transmissions et un montant de 26 400 dollars au titre du matériel d'atelier et d'essai.
34. Le montant prévu pour couvrir le coût des pièces de rechange et des fournitures avait été calculé sur la base de 8 % par an de la valeur du matériel (au prorata pour la durée de la période considérée). Le montant effectif des dépenses s'est toutefois chiffré à 432 500 dollars, pour les pièces de rechange et fournitures diverses (217 500 dollars), une section de pylône de remplacement, des câbles de cuivre et des câbles coaxiaux et un synthétiseur générateur de balayage (147 600 dollars), des pièces de rechange de radio Motorola (42 200 dollars) et des pièces de rechange pour la station radio mobile (25 200 dollars), ce qui s'est traduit par un dépassement de 243 800 dollars à cette rubrique.
35. Les dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux, qui se sont élevées au total à 546 400 dollars, ont été supérieures aux prévisions en raison de l'usage important qui a été fait des terminaux INMARSAT et des installations de satellite au cours du retrait et du redéploiement des contingents de la Mission. Durant la période à l'examen, les frais d'utilisation du satellite se sont élevés à 427 800 dollars, les frais de téléphone, télex et télécopie à 65 600 dollars et les dépenses afférentes à la valise diplomatique à 53 000 dollars, ce qui représente un dépassement de 80 000 dollars à cette rubrique.
- b) *Contrat relatif au réseau principal* . . . . . —
36. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.
9. **Matériel divers** . . . . . (339 000)
37. Aucun crédit n'avait été prévu au budget pour le mobilier de bureau, le matériel informatique, les groupes électrogènes, les citernes à essence et débitmètres, le matériel médical et dentaire et le matériel d'épuration de l'eau. Compte tenu toutefois des besoins opérationnels, les dépenses ci-après ont été engagées :
- a) Mobilier de bureau (13 200 dollars) — mobilier pour le bureau de liaison de la MINUAR à Kinshasa (Zaïre);
- b) Matériel informatique (50 100 dollars) — deux ordinateurs de table pour le bureau de liaison de Kinshasa; disques optiques, cartes réseau, cartouches d'encre, connecteurs de câbles et filtres antireflet (40 600 dollars); contrat d'entretien pour le logiciel comptable et financier Sun et logiciels divers (9 500 dollars);
- c) Groupes électrogènes (34 900 dollars) — remplacement d'un groupe électrogène 40 kVA et pièces de rechange;
- d) Citernes à essence et débitmètres (60 300 dollars) — coût d'un camion de vidange équipé d'une pompe servant à l'évacuation des déchets dans différents lieux de déploiement des contingents;
- e) Matériel médical et dentaire (900 dollars) — remplacement du matériel de soins dentaires;
- f) Matériel d'épuration de l'eau (50 300 dollars) — coût de deux réservoirs de 50 000 gallons et de trois compteurs d'eau.
38. Les ressources prévues au titre du matériel de bureau correspondaient au coût des pièces de rechange nécessaires pour les photocopieuses. Au cours de la période à l'examen, un montant supplémentaire de 112 700 dollars a toutefois été nécessaire pour acheter trois photocopieuses à gros débit (31 500 dollars), cinq photocopieuses moyennes (39 500 dollars), six petites photocopieuses (20 500 dollars), une imprimante (4 700 dollars), et couvrir les frais de transport correspondant (7 900 dollars).

39. Le montant prévu au titre du matériel d'hébergement devait permettre de remplacer 300 lits pliants et 150 jerrycans destinés aux membres des contingents. Un montant supplémentaire de 20 500 dollars a été nécessaire pour acheter des lits, des tables, des chaises et d'autres articles divers en vue de meubler un camp destiné au personnel contractuel.
40. Un montant supplémentaire de 71 600 dollars a été nécessaire au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien en raison des dépenses imprévues qu'il a fallu engager pour réparer le compacteur de déchets et les incinérateurs, le matériel d'épuration de l'eau et le matériel de réfrigération, et pour assurer l'entretien des ordinateurs.
41. Un montant de 75 500 dollars a été économisé au titre du matériel divers parce qu'il a été possible d'utiliser du matériel provenant de locaux libérés par les contingents rapatriés (ventilateurs électriques, climatiseurs).

#### 10. Fournitures et services

- a) *Services divers* . . . . . (321 200)
42. Le dépassement de 47 200 dollars enregistré au titre de la vérification des comptes résulte de la révision du coût des services extérieurs de vérification pour l'exercice biennal, calculé au prorata pour la période à l'examen.
43. Le montant net des économies réalisées au titre des services contractuels s'élève à 655 500 dollars. Les économies résultant du fait que le coût des services fournis aux termes du contrat de service d'appui logistique (7 400 000 dollars) et d'une lettre d'attribution pour les services médicaux (1 800 000 dollars) a été moins élevé que prévu ont été compensées en partie par l'augmentation des dépenses au titre des services locaux de sécurité et d'évacuation des déchets (532 900 dollars).
44. Les ressources prévues pour les services et traitements médicaux avaient été calculées sur la base de deux évacuations sanitaires dans des cas dépassant la capacité de la Mission. Les dépenses effectives, d'un montant total de 160 000 dollars, qui ont été engagées comprennent le coût des traitements médicaux et les frais d'hospitalisation (127 700 dollars), de services médicaux (ophtalmologie) (12 600 dollars) et de tests médicaux, activités de dépistage et autres services accessoires (19 700 dollars), et font apparaître un dépassement de 130 000 dollars à cette rubrique.
45. Les dépenses supplémentaires d'un montant net de 117 400 dollars au titre des demandes d'indemnisation et règlements sont imputables au coût de la remise en état du stade Amahoro, pour laquelle aucun crédit n'avait été prévu au budget.
46. Les ressources prévues au titre des autres services divers avaient été calculées sur la base d'un montant estimatif moyen de 2 000 dollars par mois, au prorata de la période considérée. Le montant effectif des dépenses engagées à cette rubrique (695 500 dollars), comprenant les commissions et frais bancaires (89 600 dollars), les frais d'affranchissement du courrier du personnel militaire (13 400 dollars), les frais d'entreposage au port de Dar es-Salaam (344 500 dollars), le coût de la location de grues et de chariots élévateurs à fourche (231 000 dollars) et le coût d'autres services divers (17 000 dollars), fait apparaître un dépassement de 682 100 dollars.
47. Les ressources prévues au titre de dépenses de représentation, pour couvrir le coût d'un nombre limité de réceptions officielles dans l'intérêt de la Mission, ont été pleinement utilisées.
- b) *Fournitures diverses* . . . . . 31 300
48. Les économies réalisées au titre de la papeterie et des fournitures de bureau (67 900 dollars), des fournitures sanitaires et de nettoyage (27 000 dollars) et des fournitures pour la défense des périmètres (48 500 dollars) résultent de l'utilisation des stocks des fournitures et de matériel disponibles. Les dépenses effectives au titre des accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants ont été inférieures de 8 600 dollars aux prévisions.
49. Les dépenses supplémentaires d'un montant de 28 400 dollars engagées au titre des fournitures médicales s'expliquent par le fait que dans le cadre des programmes d'assistance humanitaire d'urgence, la Mission a fourni beaucoup de vaccins et de produits pharmaceutiques aux réfugiés et aux personnes déplacées. Un



dépassement de 3 200 dollars au titre des abonnements résulte du fait que le personnel chargé du contrôle des mouvements et des opérations aériennes a été abonné à des publications techniques. Le montant prévu au titre de l'intendance et des magasins avait été calculé sur la base d'un coût moyen de 20 000 dollars par mois. Compte tenu toutefois de la demande accrue de fournitures et de matériaux d'emballage, les dépenses effectives au cours de la période à l'examen ont représenté en moyenne 32 600 dollars par mois, d'où un dépassement de 84 300 dollars. Par ailleurs, suite au redéploiement des contingents militaires, il a fallu acheter des cartes d'état-major alors qu'aucun crédit n'avait été prévu à cette fin, d'où le dépassement de 4 800 dollars enregistré à cette rubrique.

11. **Fournitures et services liés aux élections** . . . . . —
50. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.
12. **Programmes d'information** . . . . . 75 800
51. Le montant prévu pour assurer l'entretien technique du matériel de radiodiffusion de la MINUAR avait été calculé sur la base de 10 % du prix d'achat du matériel et celui des fournitures et matériaux à raison de 5 000 dollars par mois, au prorata de la durée de la période à l'examen. Comme il a été possible d'utiliser des pièces de rechange et du matériel de réserve, les dépenses effectives se sont chiffrées à 11 900 dollars seulement, d'où 75 800 dollars d'économies à cette rubrique.
13. **Programmes de formation** . . . . . 35 000
52. Des ressources avaient été prévues pour couvrir le coût du matériel et des fournitures nécessaires dans le cadre du programme de formation de la force de police locale. Ce programme s'est déroulé conformément au calendrier approuvé, mais il n'a pas été nécessaire d'acheter de caméras vidéo/magnétoscopes ni de postes de télévision, ce qui a permis d'économiser 35 000 dollars à cette rubrique.
14. **Programmes de déminage** . . . . . —
53. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.
15. **Aide au désarmement et à la démobilisation** . . . . . —
54. Aucun crédit n'avait été prévu sous cette rubrique.
16. **Fret aérien et de surface** . . . . . 296 800
55. Les frais de transport de matériel et des fournitures appartenant aux contingents australien et éthiopien ayant été nettement moins élevés que prévu, un montant de 1 950 800 dollars a été économisé à la rubrique Transport du matériel appartenant aux contingents. Ces économies ont toutefois été en partie contrebalancées par un dépassement de 1 654 000 dollars à la rubrique Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées, en raison de dépenses imprévues au titre du dédouanement et des opérations de transit, de la manutention des marchandises à Mombasa et à Dar es-Salaam, du fret de surface et du camionnage à longue distance.
17. **Système intégré de gestion** . . . . . —
56. Le montant autorisé à cette rubrique a été pleinement utilisé.
18. **Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** . . . . . —
57. Le montant approuvé à cette rubrique a été transféré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
19. **Contributions du personnel** . . . . . (109 500)
58. Le dépassement à cette rubrique s'explique par les ressources supplémentaires nécessaires au titre des dépenses de personnel [rubrique 2 b)].
20. **Recettes provenant des contributions du personnel** . . . . . 109 500
59. Ce montant correspond à celui indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

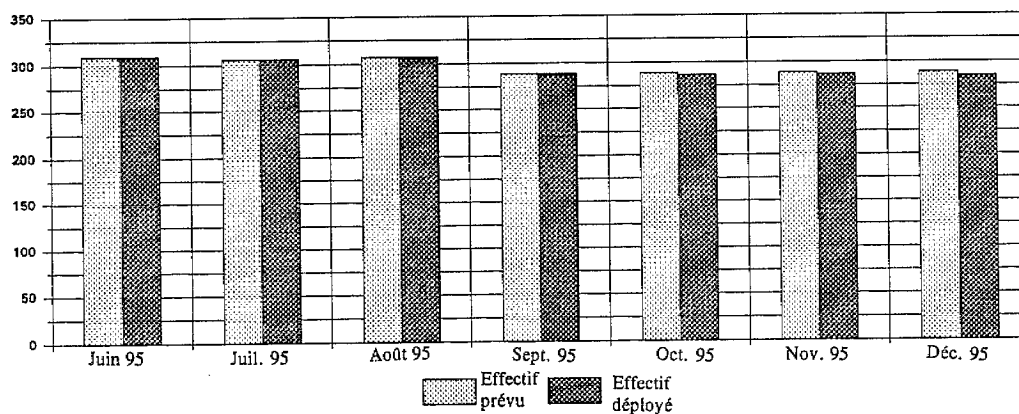
**Annexe III**  
**A. Personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995**

	<i>Déploiement au</i>						
	<i>30 juin</i>	<i>31 juillet</i>	<i>31 août</i>	<i>30 septembre</i>	<i>31 octobre</i>	<i>30 novembre</i>	<i>31 décembre</i>
<b>1. Observateurs militaires</b>							
Effectif prévu	309	306	307	288	288	288	288
Effectif déployé	309	306	307	288	286	286	284
Différence	—	—	—	—	(2)	(2)	(4)
<b>2. Contingents</b>							
Effectif prévu	5 538	3 793	2 399	1 836	1 741	1 741	1 741
Effectif déployé	5 616	4 508	2 802	1 951	1 829	1 822	1 795
Différence	(78)	(715)	(403)	(115)	(88)	(81)	(54)
<b>3. Police civile</b>							
Effectif prévu	68	77	87	87	87	87	87
Effectif déployé	68	56	77	86	85	85	29
Différence	—	21	10	1	2	2	58
<b>4. Personnel international</b>							
Effectif prévu	212	212	194	194	190	187	187
Effectif déployé	206	209	216	207	191	198	194
Différence	6	3	(22)	(13)	(1)	(11)	(7)
<b>5. Personnel local</b>							
Effectif prévu	186	186	186	186	161	161	161
Effectif déployé	212	171	186	186	186	225	218
Différence	(26)	15	—	—	(25)	(64)	(57)
<b>6. Volontaires des Nations Unies</b>							
Effectif prévu	70	70	70	68	65	63	63
Effectif déployé	68	69	67	67	68	68	65
Différence	2	1	3	1	(3)	(5)	(2)

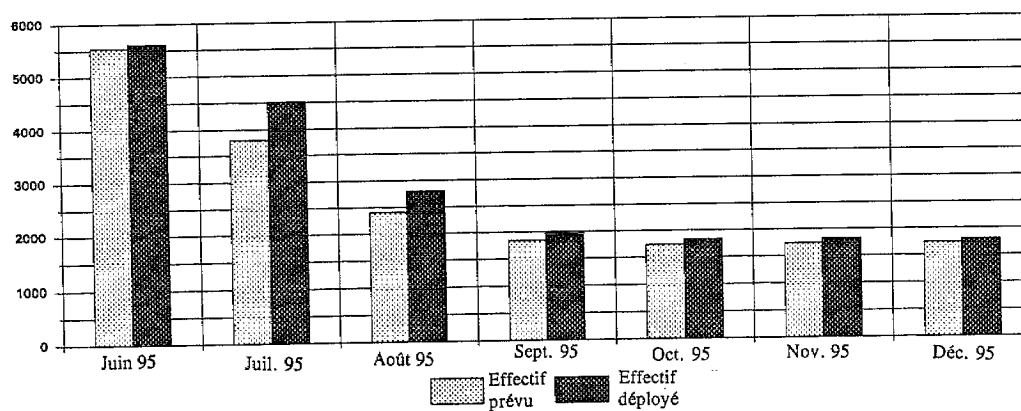
## B. Graphiques

Personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995

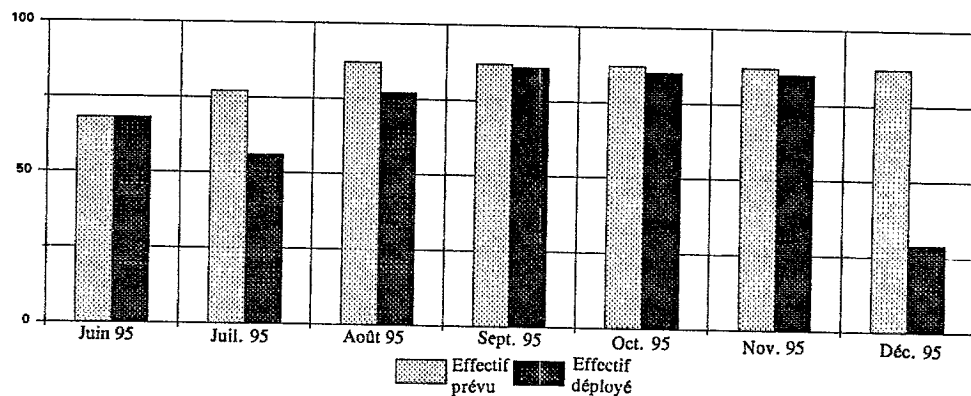
### 1. Observateurs militaires



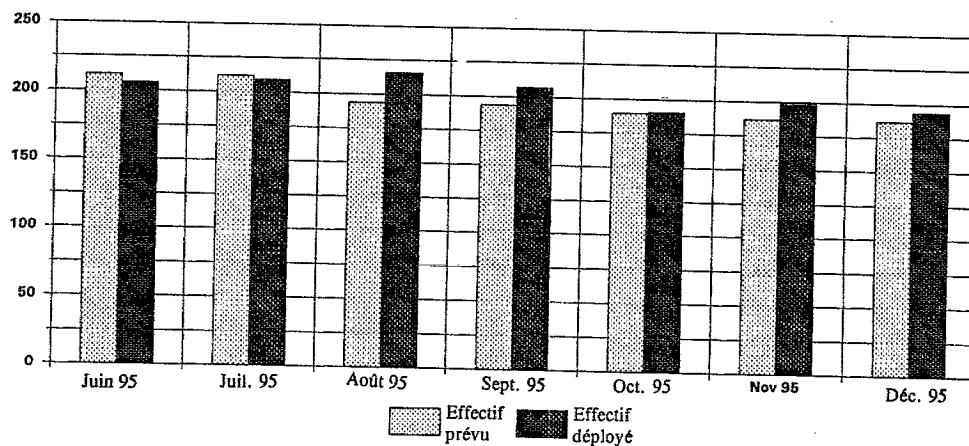
### 2. Contingents



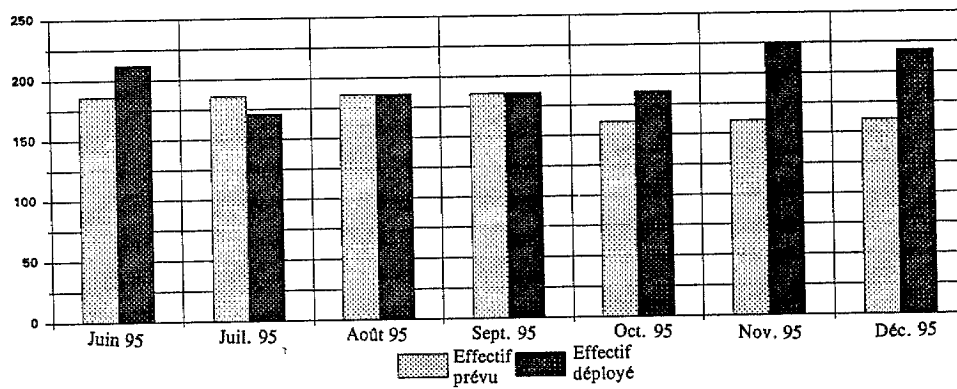
### 3. Police civile



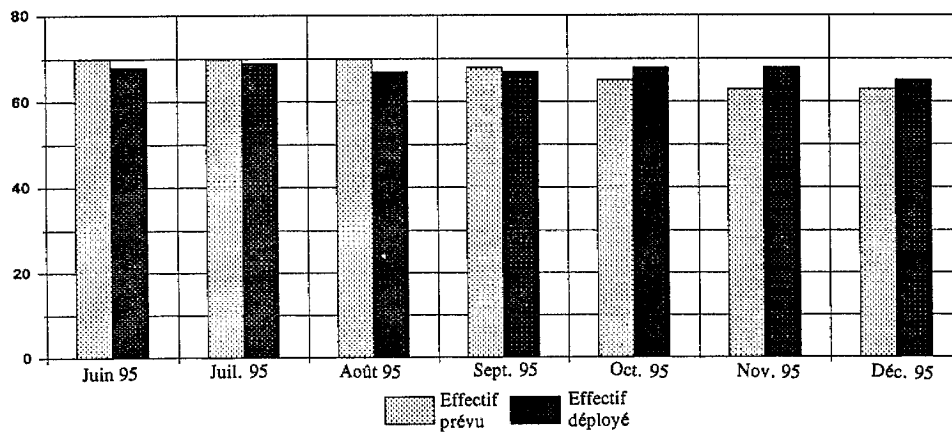
### 4. Personnel international



### 5. Personnel local



### 6. Volontaires des Nations Unies



## Annexe IV

### Personnel civil : effectif autorisé et effectif déployé pendant la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995

	Effectif autorisé au 10 juin	Effectif déployé							Moyenne
		30 juin	31 juillet	31 août	30 septembre	31 octobre	30 novembre	31 décembre	
Police civile	120	68	56	77	86	85	85	29	69
<b>Personnel international</b>									
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>									
Secrétaire général adjoint	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	2	1	1	2	—	—	2	2	1
P-5	5	4	5	4	6	5	3	3	4
P-4	8	16	14	14	13	10	10	10	12
P-3	23	12	13	16	13	12	17	13	14
P-2	7	8	9	8	7	7	6	6	7
<b>Total partiel</b>	<b>48</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>42</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>42</b>
<b>Autres catégories</b>									
Service mobile	62	85	88	90	92	86	86	86	88
Services généraux (1re classe)	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Services généraux (autres classes)	75	68	66	69	63	58	61	61	64
Service de sécurité	20	2	3	3	3	3	3	3	3
<b>Total partiel</b>	<b>164</b>	<b>162</b>	<b>164</b>	<b>169</b>	<b>165</b>	<b>154</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>161</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>212</b>	<b>206</b>	<b>209</b>	<b>216</b>	<b>207</b>	<b>191</b>	<b>198</b>	<b>194</b>	<b>203</b>
<b>Personnel local</b>	186	212	171	186	186	186	225	218	198
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	74	68	69	67	67	68	68	65	67
<b>Total, personnel civil</b>	<b>592</b>	<b>554</b>	<b>505</b>	<b>546</b>	<b>546</b>	<b>530</b>	<b>576</b>	<b>506</b>	<b>538</b>

## Annexe V

### Déploiement prévu et déploiement effectif des hélicoptères et des avions pour la période allant du 10 juin au 31 décembre 1995

Type d'appareil	Nombre d'appareils	Nombre de mois d'utilisation		Coût mensuel		Dépenses		Économies/ (dépassements)
		Chiffre prévu	Chiffre effectif	Chiffre prévu	Chiffre effectif	Chiffre prévu	Chiffre effectif	
<b>1. Hélicoptères</b>								
(a) Location/ affrètement								
B-212	5.0	23.5	23.5	85 800	89 400	2 016 300	2 100 900	(84 600)
B-212	3.0	6.0	6.0	81 000	85 000	486 000	510 000	(24 000)
<b>Total partiel</b>	<b>8.0</b>	<b>29.5</b>	<b>29.5</b>	<b>166 800</b>	<b>174 400</b>	<b>2 502 300</b>	<b>2 610 900</b>	<b>(108 600)</b>
(b) Heures de vol supplémentaires								
B-212	5.0	470.0	114.2			94 000	22 900	71 100
B-212	3.0	120.0	47.6			24 000	9 500	14 500
<b>Total partiel</b>	<b>8.0</b>	<b>590.0</b>	<b>161.8</b>			<b>118 000</b>	<b>32 400</b>	<b>85 600</b>
<b>Total, frais de location/affrètement et heures de vol supplémentaires (a) + (b)</b>						<b>2 620 300</b>	<b>2 643 300</b>	<b>(23 000)</b>
(c) Carburants et lubrifiants								
B-212	5.0					242 200	337 600	(95 400)
B-212	3.0					61 800	64 300	(2 500)
<b>Total partiel</b>	<b>8.0</b>					<b>304 000</b>	<b>401 900</b>	<b>(97 900)</b>
<b>Total, hélicoptères (a) + (b) + (c)</b>						<b>2 924 300</b>	<b>3 045 200</b>	<b>(120 900)</b>
<b>2. Avions</b>								
(a) Location/ affrètement								
B-200	1.0	6.7	6.7	67 300	73 940	450 910	495 395	(44 485)
L-100	1.0	6.7	6.7	275 050	251 050	1 842 835	1 682 050	160 785
Falcon 900	1.0	1 semaine	1 semaine	106 500	106 500	106 500	106 500	—
<b>Total partiel</b>	<b>3.0</b>	<b>13.4</b>	<b>13.4</b>	<b>448 850</b>	<b>431 490</b>	<b>2 400 245</b>	<b>2 283 945</b>	<b>116 300</b>
(b) Heures de vol supplémentaires								
B-200	1.0	—	12.2			—	4 880	(4 880)
L-100	1.0	134.0	96.0			213 730	293 885	(80 155)
<b>Total partiel</b>	<b>2.0</b>	<b>134.0</b>	<b>108.2</b>			<b>213 730</b>	<b>298 765</b>	<b>(85 035)</b>
<b>Total, frais de location/affrètement et heures de vol supplémentaires (a) + (b)</b>						<b>2 613 975</b>	<b>2 582 710</b>	<b>31 265</b>

Type d'appareil	Nombre d'appareils	Nombre de mois d'utilisation		Coût mensuel		Dépenses		Économies/ (dépassements)
		Chiffre prévu	Chiffre effectif	Chiffre prévu	Chiffre effectif	Chiffre prévu	Chiffre effectif	
(c) Carburants et lubrifiants								
	1.0					77 680	35 660	42 020
	1.0					703 220	410 040	293 180
<b>Total partiel</b>	<b>2.0</b>					<b>780 900</b>	<b>445 700</b>	<b>335 200</b>
(d) Déploiement/ retrait								
B-200	1.0					8 000	8 000	—
L-100	1.0					—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>2.0</b>					<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	<b>—</b>
(e) Peinture								
B-200	1.0					2 000	2 000	—
L-100	1.0					—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>2.0</b>					<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>—</b>
(f) Assurance responsabilité et risques de guerre								
B-200	1.0					—	—	—
L-100	1.0					81 100	162 100	(81 000)
<b>Total partiel</b>	<b>2.0</b>					<b>81 100</b>	<b>162 100</b>	<b>(81 000)</b>
<b>Total, avions</b>						<b>3 485 975</b>	<b>3 200 510</b>	<b>285 465</b>